

Septembre 2012

# Géographie Première

## Dossier documentaire

# Comprendre les territoires de proximité : Grand Genève, l'agglomération franco- valdo-genevoise

Étude de cas



LA VOIX DE LA SOCIÉTÉ CIVILE



---

## Mot du Président du CLD GF

C'est une première, pour le Conseil Local de Développement du Genevois Français (CLD GF), de partager, avec des jeunes adultes, la complexité de ce territoire transfrontalier et, par extension, une réflexion de sensibilisation à leur environnement qui est leur bassin de vie.

Ce document pédagogique a été entrepris à l'initiative de Dominique Jacomino, enseignant en Géographie, qui a su faire partager cette connaissance du territoire local, grâce à l'appui technique d'un groupe de travail au sein du CLD GF.

Afin de comprendre ce qu'est le CLD GF, quelques mots de présentation s'imposent. Cette structure, prescrite par la loi Voynet de 1999, a pour vocation :

- de réunir les différentes composantes de la société civile afin d'établir un dialogue permanent entre toutes ses forces vives ;
- de formuler des propositions auprès des élus du territoire du Genevois français, regroupés dans l'ARC Syndicat mixte (Association Régionale de Coopération), partie intégrante du Grand Genève, agglomération franco-valdo-genevoise.

Nous sommes heureux aujourd'hui de concourir à une meilleure compréhension des enjeux de l'agglomération afin de la faire évoluer dans la modernité de cette jeunesse pleine d'avenir.

Futurs dirigeants d'entreprises innovantes, futures femmes ou hommes politiques qui nous représenteront peut-être un jour dans l'une des assemblées de notre nation, vous aurez sans aucun doute à prendre des responsabilités demain. Cette initiative prise au sein du CLD GF illustre parfaitement notre volonté d'encourager et de promouvoir toute expression de la démocratie participative citoyenne sur notre territoire.

Jacques CHARMOT

## Mot du Président de l'ARC Syndicat Mixte

L'agglomération « Grand Genève » est à la fois un territoire et un bassin de vie. Cette réalité que les habitants connaissent au quotidien, ils la vivent dans leurs déplacements, leur vie professionnelle, leurs loisirs, leurs pratiques sportives, de consommation.

Si la présence d'une frontière internationale marque son empreinte, il est important d'en dépasser les contraintes pour dessiner les nouveaux contours de notre agglomération. Les enjeux de son développement sont extrêmement importants et nécessitent un engagement à court, moyen et long termes. Aussi je suis très content que ce travail auprès des jeunes se soit engagé. Cette initiative de les sensibiliser à l'avenir de leur territoire et d'ouvrir le débat avec eux ne peut que conforter les actions que nous menons aujourd'hui pour organiser notre espace de vie de demain.

Nous espérons ainsi qu'ils se saisiront de tous ces sujets de proximité et auront envie de s'impliquer dans la construction d'une métropole transfrontalière dont nous espérons l'avenir meilleur sur le plan social, environnemental et économique.

Bien plus qu'un territoire, nous partageons une communauté de destin.

Bernard GAUD



## Tableau des documents

N°	TITRE	NATURE	SOURCE
1a	<b>Le bassin lémanique vu du Salève (photo prise en direction du nord)</b>	Photo	Photothèque de l'ARC SM <sup>(1)</sup>
1b	<b>L'agglomération vue du ciel</b>	Photo aérienne	Photothèque de l'ARC SM <sup>(1)</sup>
2	<b>Le périmètre politique de l'agglomération</b>	Croquis cartographique	Site Internet <a href="http://www.grand-geneve.org">www.grand-geneve.org</a> Rapport d'accompagnement : synthèse du projet d'agglomération 2012
3	<b>Un espace métropolisé</b>	Texte d'analyse spatiale	Étude préparatoire au PAFVG, CRFG <sup>(2)</sup> , Annexe n°1, p.77, déc. 2007
4	<b>Répartition de la population et des emplois dans l'agglomération</b>	Graphique circulaire commenté	Étude préparatoire au PAFVG, CRFG <sup>(2)</sup> , Annexe n°1, p.11 & 13, déc. 2007
5	<b>(sans titre)</b>	Dessin humoristique	Guide du logement aidé en Haute-Savoie à l'usage des élus - DDE – CILSE – CG74 <sup>(3)</sup>
6	<b>Genève, un pôle international de premier plan</b>	Texte descriptif	Étude préparatoire au PAFVG, CRFG <sup>(2)</sup> , Annexe n°1, p.10, déc. 2007
7	<b>Évolution des passages de frontière quotidiens du canton de Genève</b>	Schéma cartographique	Enquête 2011 sur les flux de déplacements à la frontière franco-valdo-genevoise
8	<b>De nets écarts de rémunération</b>	Graphique	Étude Prospective Logement franco-valdo-genevois
9	<b>De fortes interrogations d'ordre environnemental</b>	Texte d'analyse spatiale	Étude préparatoire au PAFVG, CRFG <sup>(2)</sup> , Annexe n°10-1, p.8, nov. 2008 Leviers pour faciliter la production de logements durables dans l'agglomération franco-valdo-genevoise
10	<b>Une croissance démographique soutenue</b>	Texte d'analyse socio-économique	Étude préparatoire au PAFVG, CRFG <sup>(2)</sup> , Annexe n°1, p.11, déc. 2007 État de la question et diagnostic détaillé – Observatoire statistique transfrontalier – CRFG Synthèse 2011
11	<b>Le « projet d'agglomération » : un défi majeur</b>	Éditorial de presse	La Lettre, ARC <sup>(1)</sup> , lettre d'info n°5, page 1, juin 2011
12	<b>Le « projet d'agglomération » : un processus qui s'inscrit dans la durée</b>	Tableau chronologique	Auteur : Groupe de pilotage du projet pédagogique PAFVG
13	<b>Les PACA <sup>(4)</sup> : habitants et emplois / axe horizon 2030</b>	Croquis cartographiques et statistiques	Étude préparatoire au PAFVG, CRFG <sup>(2)</sup> , Annexe n°10-1, p.17, nov. 2008 (version avril 2008) Leviers pour faciliter la production de logements durables dans l'agglomération franco-valdo-genevoise
14	<b>Les acteurs du Grand Genève</b>	Texte d'analyse Tableau comparatif	Étude préparatoire au PAFVG, CRFG <sup>(2)</sup> , Annexe n°10-1, p.16 à 20, nov. 2008 et Groupe de pilotage du projet pédagogique PAFVG
15a	<b>Une fiche action du « projet d'agglomération » : le CEVA <sup>(5)</sup></b>	Fiche-projet	Fiches-actions « Transports », CRFG <sup>(2)</sup> , fiche n°10, déc. 2007
15b	<b>Transports publics et centralités : le CEVA <sup>(5)</sup></b>	Schéma cartographique	Site Internet <a href="http://www.ceva.ch">www.ceva.ch</a>
16	<b>Le calendrier de mise en oeuvre du CEVA <sup>(5)</sup></b>	Frise chronologique	Site Internet <a href="http://www.ceva.ch">www.ceva.ch</a>
17	<b>Projet du pôle d'échanges multimodal de la gare d'Annemasse</b>	Dessin	<a href="http://www.annemasse-agglo.fr">www.annemasse-agglo.fr</a>
18	<b>Le PAFVG : les étapes franchies en 5 ans</b>	Texte informatif	D'après les projets de charte. Mars 2012
19a	<b>Les grands objectifs de rééquilibrage inscrits dans la Charte 2012</b>	Extrait de la charte	Charte 2012 du projet d'agglomération franco-valdo-genevois - Juin 2012 - Page 33
19b	<b>Charte 2012 : signée le 28 juin 2012</b>	Texte informatif	Charte 2012 du projet d'agglomération franco-valdo-genevois - Juin 2012 Pages 28 à 32

(1) ARC SM : Association Régionale de Coopération Syndicat Mixte

(2) PAFVG : Projet d'agglomération franco-valdo-genevois / CRFG : Comité Régional Franco-Genevois

(3) DDE : Direction Départementale de l'Équipement / CILSE : Comité Interprofessionnel du Logement Social et Environnement / CG74 : Conseil Général de Haute-Savoie

(4) PACA : Périmètre d'Aménagement Coordonné d'Agglomération

(5) CEVA : Cornavin-Eaux Vives-Annemasse

## INTRODUCTION

Le territoire franco-valdo-genevois est composé de multiples entités géographiques et administratives, dont la croissance se fait de plus en plus en périphérie, notamment sur le genevois français.

Devenu agglomération, il doit réussir le défi de son intégration, sans perdre son dynamisme et sa capacité à rayonner : intégration politique, dans le cadre d'une gouvernance globale, mais également intégration sociale, économique et culturelle. Il s'agit d'un processus très complexe demandant du temps, et dont les acteurs se situent à différents niveaux politiques, sur deux espaces nationaux.

La présence de la Genève internationale, avec son rôle porteur, induit une dimension métropolitaine à l'ensemble du bassin. Elle découle aussi de la volonté des acteurs politiques locaux d'étendre le rayonnement de Genève aux territoires français de la métropole.



DOC

1a

## Le bassin lémanique vu du Salève



DOC

1b

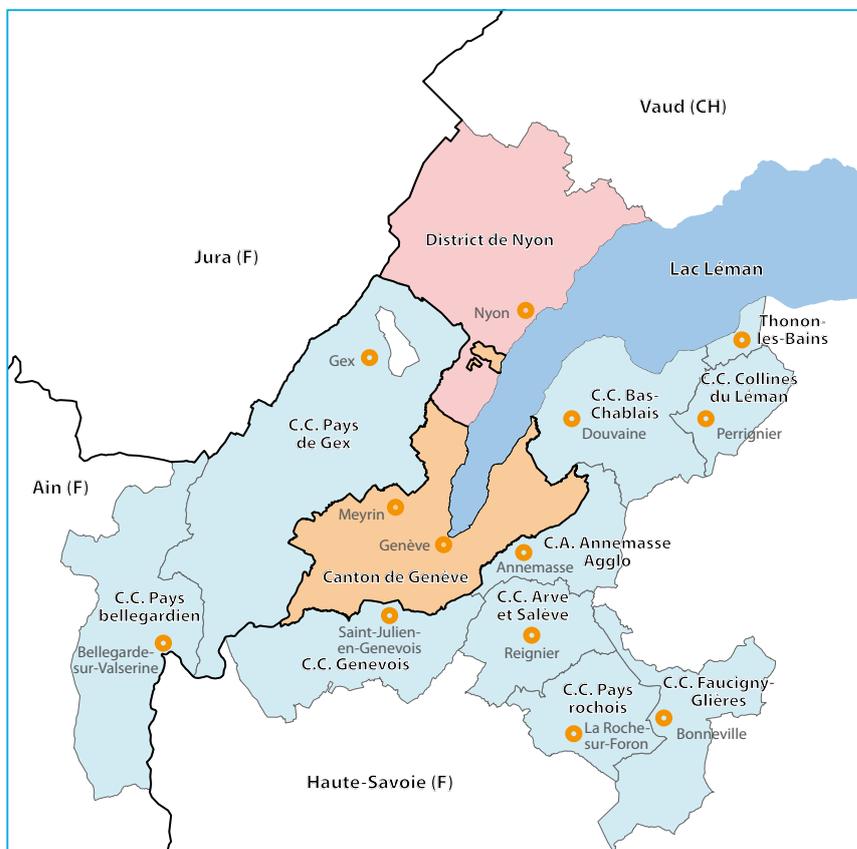
## L'agglomération vue du ciel



# DOC 2

## Le périmètre politique de l'agglomération

- Surface (km<sup>2</sup>, sans lac) : 1968
- Nombre de communes : 211
- Population en 2010 : 918 000
- Taux de croissance annuel de la population sur 1990-2010 : 1,4 %
- Emplois en 2008 : 440 000
- Taux de croissance annuel des emplois sur 1990-2008 : 1,2 %



# DOC 3

## Un espace métropolisé

La métropole franco-valdo-genevoise s'inscrit dans un environnement paysager de grande qualité, qui contribue fortement à sa notoriété, bénéficiant de zones « vertes » et agricoles. Elle est environnée par de grands espaces naturels entre Alpes et Jura dans l'écrin formé par le bassin lémanique.

Elle peut s'appuyer sur son image de « métropole verte », notamment dans le cadre de son développement économique et touristique.

La présence de diverses frontières ne fait pas de l'agglomération franco-valdo-genevoise un cas « à part », qui fonctionnerait d'une façon fondamentalement différente

par rapport aux autres agglomérations françaises et suisses. Comme toute agglomération, elle contient un centre partagé entre France et Suisse, articulé autour de pôles urbains régionaux interconnectés les uns aux autres. Les populations vivent aujourd'hui l'agglomération au quotidien, sans tenir compte des frontières et des barrières administratives.

Comme bien d'autres, l'agglomération franco-valdo-genevoise s'est engagée à limiter un processus d'étalement urbain, qui se poursuit au-delà de son périmètre (notamment sur la vallée de l'Arve, en direction d'Annecy, etc.).



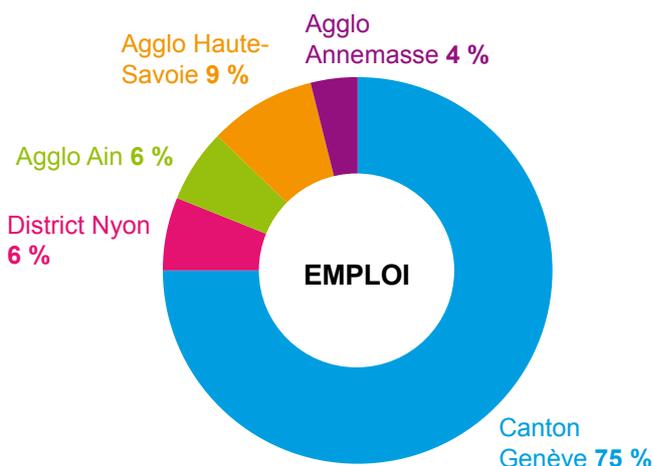
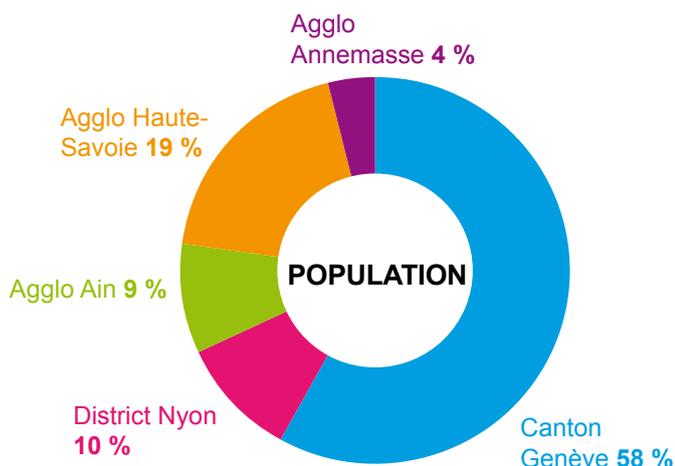
# 4

DOC

## Répartition de la population et des emplois dans l'agglomération

Les emplois sont concentrés dans le canton de Genève, qui en accueille environ 75%, alors qu'il n'abrite que 57% de la population totale. Le rapport emploi-population est inférieur dans les autres territoires d'où provient la grande majorité des pendulaires travaillant dans le centre

de l'agglomération. La Communauté de Communes du Pays Bellegardien, plus autonome, et, dans une moindre mesure, l'agglomération d'Annemasse et celle de Nyon-Gland s'en distinguent légèrement.



# 5

DOC



## Genève, un pôle international de premier plan

L'agglomération transfrontalière compte un nombre considérable d'emplois, estimés à près de 400 000 en 2005, qui se caractérisent par la prépondérance du secteur tertiaire (déjà 78% en 1990), et par l'importance des activités internationales, qui font de Genève une « métropole internationale à fonctions spécialisées ».

Parmi les particularités les plus notables, il faut citer l'influence de la place financière genevoise, la présence de nombreuses organisations internationales... et celle d'environ 360 multinationales. Elles ont des effets très positifs sur les activités induites, transports, télécommunications et tourisme, dont la dimension internationale n'est pas négligeable [...] Bien que la part de l'industrie ait significativement diminué, l'horlogerie et les entreprises high-tech se développent à un rythme soutenu. Quant au secteur primaire, il occupe une part très faible de la population active bien qu'il concerne encore une part importante du territoire : l'agriculture, très productive, est

menacée par le développement de l'urbanisation et des infrastructures de transport.

Ce positionnement international explique le dynamisme de l'économie régionale, le nombre d'emplois dans l'agglomération se serait accru de près de 20% entre 1990 et 2005.

### Quelques exemples significatifs du poids international de Genève :

Organisation mondiale du commerce  
World Trade Organization



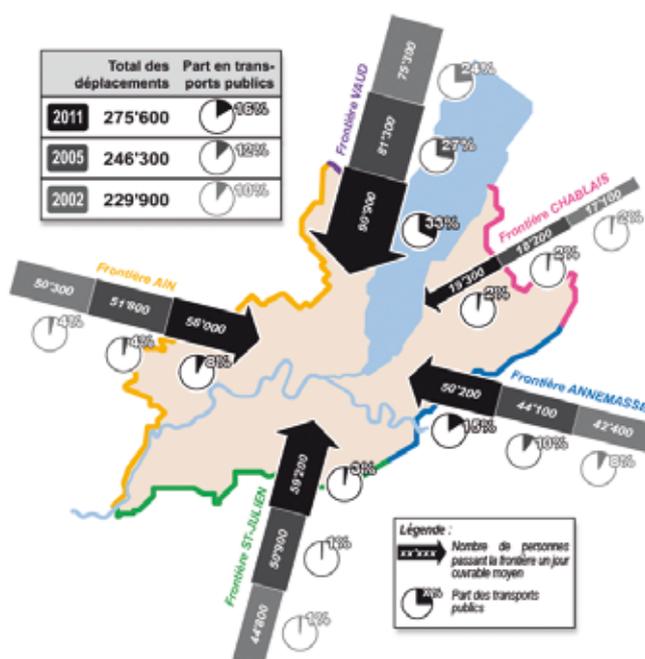
WTO OMC

Organisation des Nations Unies



## Évolution des passages de frontière quotidiens du canton de Genève

- En 2011, 550 000 déplacements par jour ouvrable sont comptabilisés à la frontière du canton de Genève (entrées + sorties), tous modes de transports confondus ;
- 20 % d'augmentation des déplacements entre 2002 et 2011 ;
- La part d'utilisation des transports publics est en hausse sur toutes les frontières.

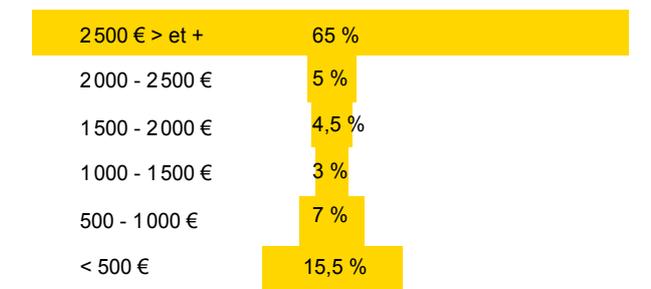


# 8

DOC

## De nets écarts de rémunérations

Pyramide des revenus des contribuables en 2008  
Canton de Genève



Pyramide des revenus des personnes en 2008  
Territoires français



# 9

DOC

## De fortes interrogations d'ordre environnemental

Les aspects environnementaux comprennent en particulier l'impact du projet (chantier et constructions futures) sur le climat et la santé publique, ainsi que les questions de préservation / renforcement de la biodiversité (nature en ville), du choix des matériaux et techniques de construction, d'efficacité énergétique de l'ensemble des réalisations, de traitement de l'eau (de son arrivée à son évacuation), de l'optimisation des flux de matériaux, ainsi que de la réduction des émissions et des déchets.

La question de l'énergie revêt une importance particulière, étant donné son impact désormais connu sur le changement climatique. La consommation d'un quartier résulte des choix constructifs, mais pas uniquement : par exemple, la localisation d'un quartier induit des modes de transports privilégiés qui ont eux même une influence sur la consommation par km parcouru et par personne. La performance environnementale de l'ensemble dépendra de la cohérence qui sera mise en oeuvre de la conception d'ensemble à la réalisation de chaque détail de construction ou d'aménagement.

# 10

DOC

## Une croissance démographique soutenue

Chacun des territoires voit sa population augmenter entre 1999 et 2009. La progression est presque identique dans l'Ain et la Haute-Savoie qui figurent parmi les dix départements les plus dynamiques de France (1,3% et 1,4%). Dans le canton de Genève, la croissance annuelle moyenne 1999-2009 s'établit à + 1,2% et, dans celui de Vaud, à + 1,1%. Cette croissance est principalement liée à un afflux important de nouveaux habitants. En 2010, le solde migra-

toire est le principal facteur de croissance du canton de Genève : près des ¾, notamment des personnes d'origine étrangère. L'émigration vers les zones périphériques de Genève n'a jamais cessé, et le mouvement vers la France voisine se confirme. Presque 60% des nouveaux arrivés en France sont de nationalité suisse.

# 11

DOC

## Le « projet d'agгло » : un défi majeur

Nous voulons partager avec vous des constats plus difficiles qui doivent renforcer notre détermination : la croissance du bassin de vie dépasse nos prévisions les plus ambitieuses. L'agglomération franco-valdo-genevoise ne peut maintenir son mode de développement actuel. Les trajectoires concurrentielles entre nos territoires - qui persistent encore - ne sont pas durables. Adopter une posture respon-

sable et solidaire devant le développement du territoire franco-valdo-genevois relève de l'intérêt général et du bon sens. Bien sûr, il ne s'agit pas de nier nos prérogatives administratives, législatives et les particularités économiques ou culturelles de chacun. Sans les effacer, notre aspiration pour un avenir commun doit dépasser nos oppositions et mettre en valeur nos complémentarités.

# 12

DOC

## Le « projet d'agгло » : un processus qui s'inscrit dans la durée

Dates / périodes	Événements
2002	Face au déséquilibre géographique (au sens large : démographie, économie) grandissant entre les territoires suisse et français, des élus et des membres de la société civile ont pris conscience qu'il était nécessaire d'agir de façon coordonnée. Dans ce contexte et pour que cet objectif soit opérationnel, ils ont créé l'ARC, qui a réuni les collectivités locales volontaires. Création du Conseil Local de Développement (CLD), représentant la société civile.
2002 - 2008	Lancement et réalisation des études de territoire, pour les 3 thèmes majeurs des mobilités, du logement et de l'économie, et s'inscrivant dans la référence du développement durable.
2007	Adoption et signature de la Charte, qui fixe les objectifs et un calendrier général, en vue d'une échéance du projet à l'horizon 2030.
2008 - 2012	Réalisation de la 1 <sup>re</sup> phase du projet.
2010	Transformation de l'ARC Association en ARC Syndicat mixte, pour accroître ses compétences. Retrait des Communautés de Communes Semine et Vallée Verte. Adhésion des Communautés de Communes Faucigny-Glières et Pays Rochois. Adaptation du CLD à ce nouveau périmètre.
28 juin 2012	Signature de la charte du PA2 (Projet d'Agglomération 2) et du programme d'actions.
2012-2019	Début et réalisation de la 2 <sup>e</sup> phase du projet.
2013	Installation du GLCT (voir document 14) et du Forum d'agglomération franco-valdo-genevois.
2030	Aboutissement final du projet.

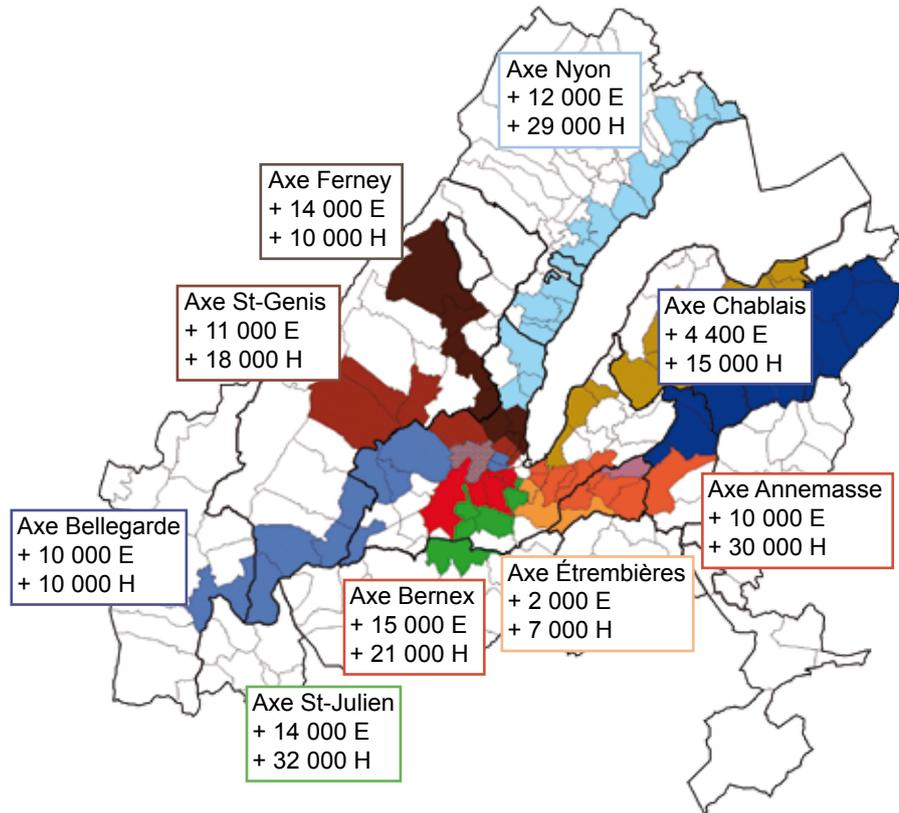


# 13

DOC

## Les PACA<sup>(1)</sup> : habitants et emplois/axe horizon 2030

(1) PACA : Plan d'Aménagement Coordonné d'Agglomération



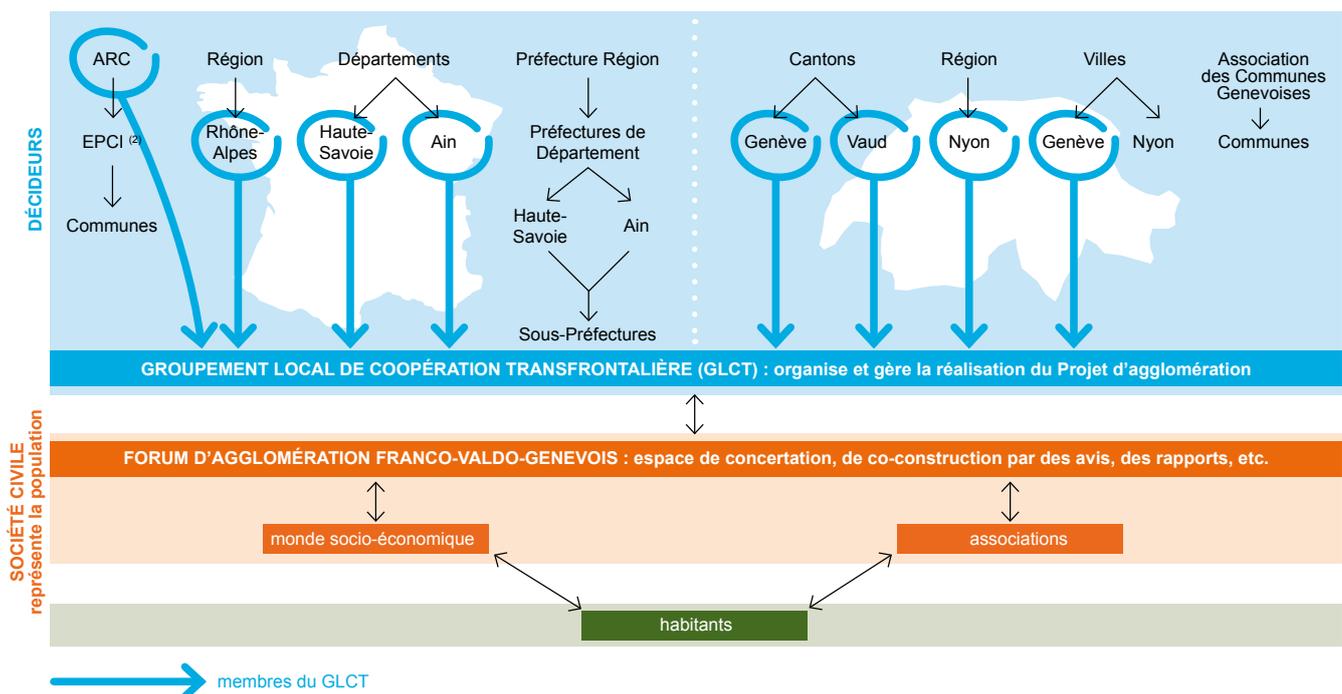
# 14

DOC

## Les acteurs du Grand Genève

Les acteurs regroupent les élus, qui ont une vision du devenir souhaitable du territoire qu'ils gèrent et qui détiennent le pouvoir de décision, et les administrations qui à la fois mettent en oeuvre les décisions des précédents et parfois - ou souvent selon les cas - agissent comme force de proposition et de conseil vis-à-vis des élus. Dans le cas de l'agglomération Grand Genève, les systèmes qui co-existent sont très différents, et les visions des États qui sous-tendent les comportements des élus et des

techniciens des administrations ne sont pas toujours compréhensibles par les ressortissants de l'autre pays, malgré une même langue, le français. La difficulté majeure pour un suisse réside dans la multiplicité des niveaux et la double représentation locale en France (État déconcentré et élus issus de la décentralisation), alors que le fait qu'un canton soit un État, et qu'à ce titre il dispose de compétences législatives ne va pas de soi pour de nombreux français. On ne peut que constater la multiplicité des acteurs.



(2) EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale (communauté de communes)

<b>Nouvelle ligne ferroviaire Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA) et interfaces</b>		<b>10</b> toute l'agglomération
<b>Projet clé</b>	Nouvelle ligne de chemin de fer Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse et urbanisation autour de ses gares	
<b>Coûts</b>	Investissement: > 1063 Mio. CHF	

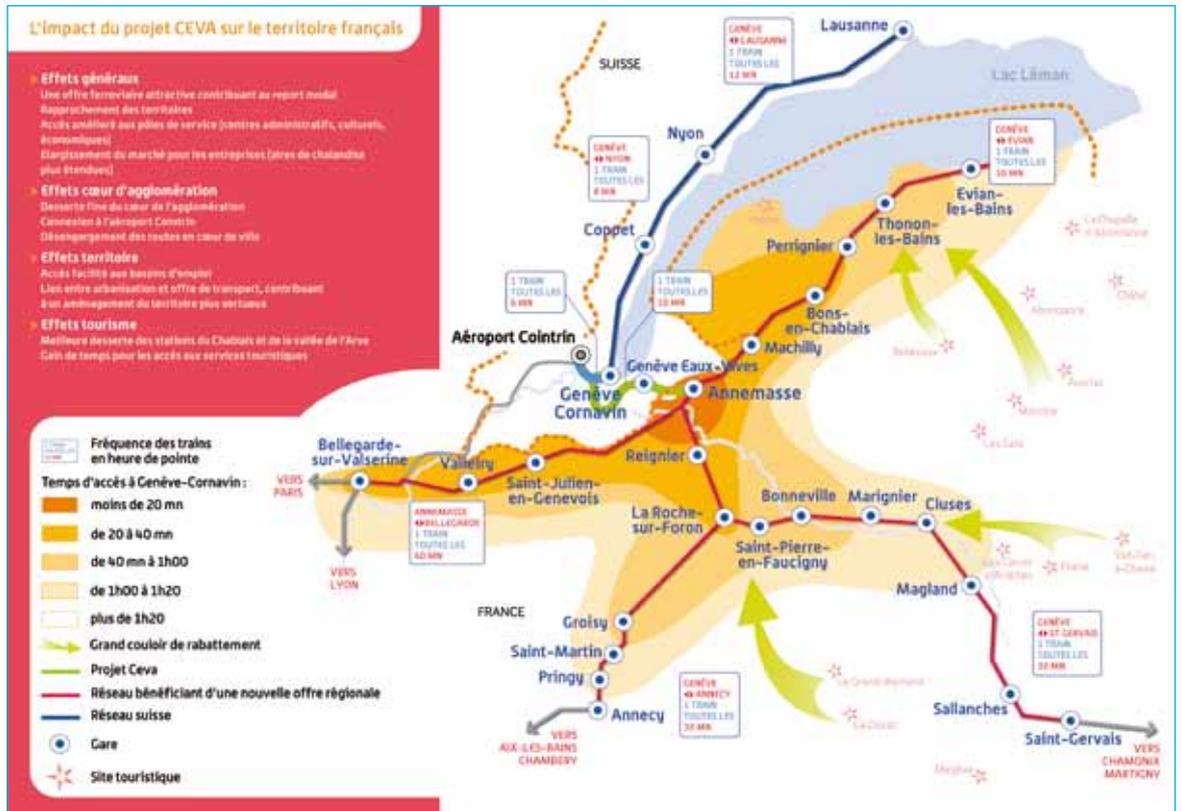
<b>Description</b>	<p>Le premier développement du futur RER franco-valdo-genevois est la connexion des réseaux suisses et français, dite « liaison CEVA » (Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse).</p> <p>Cette connexion permettra de mettre en valeur l'ensemble de réseau ferroviaire de l'agglomération et de créer ainsi des connexions régionales efficaces en transports publics. Le développement de l'offre ferroviaire sur le réseau français nécessite une mise à niveau des infrastructures. Cette mise à niveau se réalisera avant la mise en service du raccordement CEVA.</p> <p>La mise en service de cette infrastructure favorisera, dans le coeur d'agglomération, la mise en valeur de potentialités importantes d'urbanisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux abords immédiats des gares desservies, grâce à la reconversion, la restructuration et la forte densification d'anciennes zones industrielles et ferroviaires : l'accueil d'activités à forte densité d'emplois et haut-de-gamme y sera privilégié, en tirant parti d'un avantage de position exceptionnel tout en introduisant une certaine mixité. C'est le cas notamment des projets stratégiques de développement de Praille-Acacias-Vernets, extension importante du centre-ville de Genève, et d'Etoile-Annemasse, pôle d'échanges et d'activités du principal centre secondaire de l'agglomération.</li> <li>- dans le voisinage de ces gares, en poursuivant la densification de la zone urbaine centrale, bien desservie par un maillage serré de transports urbains : la construction de quartiers d'habitat denses dans les zones de développement genevoises s'achèvera progressivement, de même que le renouvellement urbain du coeur de l'agglomération annemassienne.</li> </ul> <p>Le développement des mobilités douces, en parallèle avec le réaménagement d'espaces publics, contribuera à la valorisation de ces zones proches des gares et haltes. Des réaménagements des interfaces sont nécessaires, notamment des franchissements de voies (Annemasse), des passages inférieurs supplémentaires (Lancy-Pont-Rouge) et des modifications d'arrêts de tram (Eaux-Vives).</p> <p>Le couplage du raccordement CEVA et de l'urbanisation compacte et dense du coeur de l'agglomération est une clé de première importance pour inverser la tendance au profit des transports publics et d'un rééquilibrage de l'urbanisation.</p>
<b>Lien avec urbanisation</b>	<p>[UD] Projet stratégique de développement du secteur Praille-Acacias-Vernet (activités tertiaires et industrielles - logement- équipements publics) dont une première étape sera concrétisée par le projet SOVALP <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : en cours / à faire. Plans détaillés : en cours / à faire</i></p> <p>[UD] Densification de la zone de développement (Lancy, Carouge, Genève-Eaux-Vives, Chêne-Bougeries, Thônex (logement- équipements publics) <i>Plans détaillés : en cours / à faire. Réalisations : en cours</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement La Chapelle - Les Sciers (logement) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : réalisé / à faire. Plans détaillés : en cours / à faire</i></p> <p>[UD] Projet de restructuration et d'extension de l'Hôpital cantonal <i>Planification directrice localisée : réalisée. Réalisations : en cours</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement du secteur de la gare des Eaux-Vives (activités tertiaires - logement- équipements publics) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : en cours. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement du secteur de la gare de Chêne-Bourg (activités tertiaires - logement- équipements publics) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : en cours. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement Etoile Annemasse (activités tertiaires – logement, équipements publics) <i>Planification directrice localisée : en cours. Plan d'affectation : en cours. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Renouvellement urbain du coeur de l'agglomération annemassienne (Chablais-Gare) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : réalisé. Réalisations : en cours</i></p>
<b>Relations avec</b>	<p>11 – Interconnexions ferroviaires Cornavin – Aéroport</p> <p>12 – Valorisation ligne RER Rolle – Nyon – Genève</p> <p>15 – Valorisation des lignes RER Annemasse – Annecy / Vallée de l'Arve</p> <p>16 – Valorisation ligne RER du Chablais</p> <p>30 – Valorisation du coeur de l'agglomération</p> <p>36-1, 36-2, 36-3 – Valorisation du centre d'Annemasse et amélioration des axes Annemasse – Genève via MICA, Moillesulaz et Gaillard/Thônex</p>



# 15<sup>b</sup>

DOC

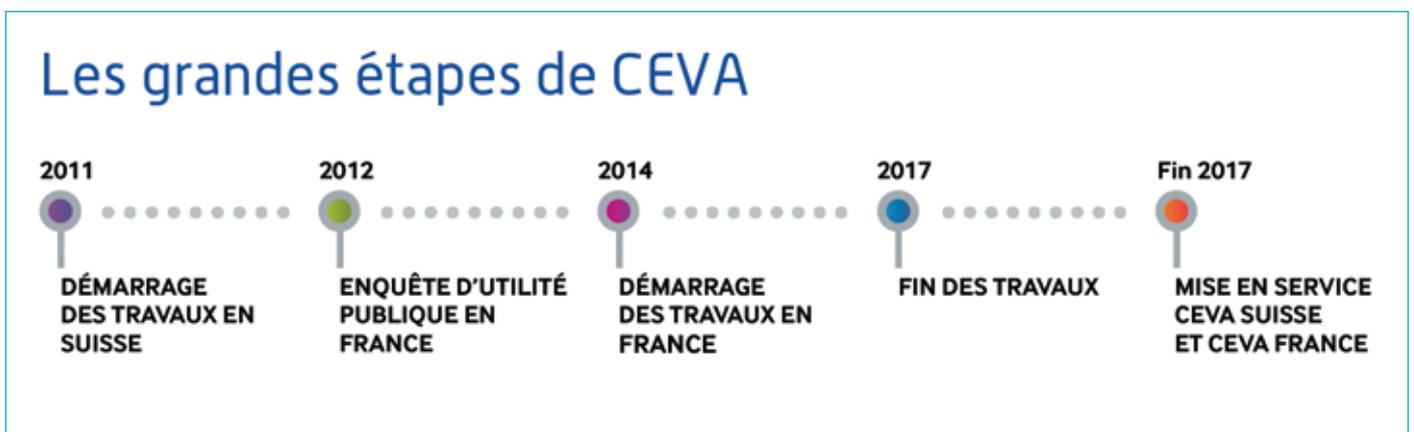
## Transports publics et centralités : le CEVA



# 16

DOC

## Le calendrier de mise en oeuvre du CEVA



L'enquête publique démarre en 2012, un dossier détaillé est en consultation dans les mairies d'Annemasse, Ambilly, Ville-la-Grand, Gaillard, Evian-les-Bains, Thonon-les-Bains, La Roche-sur-Foron, Bellegarde-sur-Valsérine, Saint-Gervais-les-Bains, Annecy, Cluses, Bonneville et Saint-Julien-en-Genevois.

# 17

DOC

## Projet du pôle d'échanges multimodal de la gare d'Annemasse



Illustration des principes de fonctionnement du pôle d'échanges de la gare d'Annemasse  
Atelier Villes et Paysages - 2011.

# 18

DOC

## Le PA FVG\* : les étapes franchies en 5 ans

Les réussites sont fortes parmi lesquelles le CEVA, le projet agricole d'agglomération... aussi bien dans le renforcement de la démarche que dans des actions concrètes qui structurent le territoire :

- la gouvernance du projet qui s'organise : le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT), le Forum d'agglomération ;
- en matière de mobilité, des réponses opérationnelles et des financements importants pour les transports en commun et des actions de mobilité douce : Étoile-Annemasse-Gare ;
- dans le domaine de l'économie : création d'une cellule transfrontalière d'accueil des entreprises, une meilleure connaissance des potentiels locaux et de premiers efforts collectifs ;
- pour le logement : la pression démographique, la montée des déséquilibres sociaux conjugués à une triple crise : économique, énergétique et pénurie de logements, obligent à renforcer les moyens et les objectifs ;
- pour le cadre de vie, l'environnement et l'agriculture, des dispositifs innovants : un site internet dédié aux producteurs locaux, aux produits du terroir «chez mon fermier», des contrats pour des corridors biologiques transfrontaliers, des mesures de protection de l'environnement et des paysages ;
- pour les services à la population : un atlas culturel transfrontalier, une analyse des équipements à forte fréquentation.

\* PAFVG : Projet d'agglomération franco-valdo-genevois



## Les grands objectifs de rééquilibrage inscrits dans la charte 2012

Pour que l'agglomération multipolaire, compacte, verte, solidaire, dynamique et efficace puisse voir le jour, les partenaires du Grand Genève confirment les objectifs de rééquilibrage à l'horizon 2030, à savoir :

- accueillir plus de 200 000 habitants, selon les perspectives d'évolution démographique,
- accueillir 50 % de ces nouveaux habitants à Genève, 50 % en France et dans le District de Nyon,
- créer 100 000 emplois supplémentaires à l'échelle de l'agglomération,
- créer 30 % des nouveaux emplois sur le territoire français, avec une attention particulière sur les emplois qualifiés,
- produire 50 000 logements d'ici 10 ans, équitablement répartis au sein de l'agglomération, à minima selon les objectifs de répartition du Plan directeur de l'habitat transfrontalier (PDHT) en vigueur.

Ces objectifs sont la clé du maintien des équilibres territoriaux. Ils sont nécessaires pour préserver le cadre de vie de l'agglomération franco-valdo-genevoise et assurer un développement harmonieux. Ils sont une absolue nécessité pour l'agglomération franco-valdo-genevoise, car ils permettront d'accueillir, dans de bonnes conditions et dans le respect du développement durable, les nouvelles populations. Ils feront l'objet d'une évaluation en continu des objectifs et des effets sur la croissance démographique.

## « Charte 2012 : signée le 28 juin 2012 »

### Quel avenir commun ?

#### Faire agglomération

Développer une identité métropolitaine et une conscience d'appartenance à un bassin de vie, une agglomération multipolaire, compacte et verte, une agglomération appelée à devenir solidaire, dynamique et efficace.

#### Un territoire où chacun puisse vivre

Renforcer la cohésion sociale, par la formation, la culture, l'emploi, la solidarité, la santé, élément clé qui favorise le bien-vivre ensemble, par des coopérations, des échanges de bonnes pratiques, etc.

#### Un patrimoine commun à préserver et à valoriser

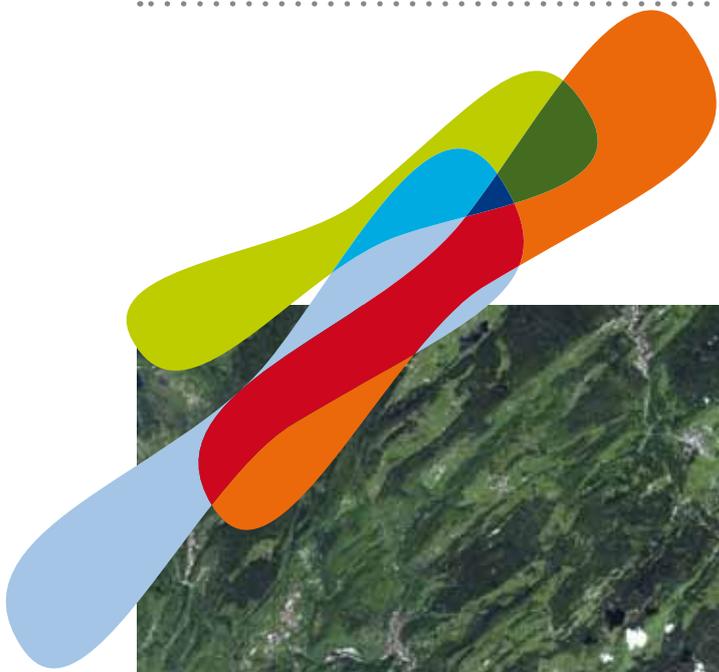
Valoriser les richesses locales tout en répondant aux défis d'une agglomération en développement et en densification à travers : un projet agricole, un projet paysage, des corridors biologiques, un SC<sup>2</sup>ET (Schéma de Cohérence Climat Énergie Qualité de l'Air Transfrontalier).

### Un développement qui doit être partagé pour gagner en compétitivité

La frontière comme atout ?

#### Les questions auxquelles nous devons répondre ensemble :

- comment, à votre mesure, pouvez-vous devenir acteur d'un destin commun ?
- sur quelles thématiques pouvez-vous agir ?
- comment aménager, dans vos espaces d'interventions, les questions de mobilité, d'équité, de solidarité ?
- comment allier vos intérêts locaux et le développement collectif ?
- que proposez-vous concrètement pour vous inscrire dans la démarche ?
- sur quels enjeux ?



**Crédit photo**  
**1<sup>ère</sup> de couverture**  
Nyon et Pays de Gex, vue du Jura  
Franck Neau, paysagiste (2009)

**4<sup>ème</sup> de couverture**  
L'agglomération franco-valdo-genevoise  
Image satellite CNES / Spot  
Image / swisstopo / NPOC



Élaboré par :

**Dominique JACOMINO,**  
professeur d'Histoire et de Géographie,  
membre du Conseil Local de Développement du Genevois Français (CLD GF) ;  
**Gisèle MEYNET,**  
animatrice du CLD GF ;  
**Frédérique MEYNET,**  
membre du CLD GF,  
conseillère municipale de Cranves-Sales ;  
**Pierre GAUDIN,**  
membre de la Société Civile du Chablais (S2C).



Ensemble des partenaires du Grand Genève

